

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0044110/1617

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1617

Société : 54693

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : M. GARS

MOHAMED

Date de naissance : 01. 01. 1950

Adresse : Imq. FB Apt⁺ 2 C Résidence ELNAHIA
BERRECHID

Tél. 0522 32 56 93
06 74 74 77 68

Total des frais engagés : 85.70 + 458... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ARAI HOUSSAINI Nafila
Médecine Générale
16, Rue Okba Enou Nafila
BERRECHID - Tél. : 33 73 21

Date de consultation : 18 DEC. 2020

Nom et prénom du malade : M. GARS Mohamed Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Copain

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BERRECHID

Le : 07/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

07/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 DEC 2020	C	1	110	Docteur ARAOUI MOUSSAINT Nabil Médecine Générale 16, Rue Okba Ben Nafie BEJAÏCH - Tél.: 33.73.22
25 DEC 2020	C	1	C.	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture BERNE
Pharmacie Alla Bd Med V. Cité Al Wabda Locaux N° 25. Bérechid Tél : 05 22 32 48 38	18/12/2020	308,80
Pharmacie Alla	18/12/2020	85,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled: D (left), H (top), G (right), and B (bottom). Each tooth is represented by a circle containing a number from 1 to 8. Some teeth also have additional symbols: 'H' or 'W' inside circles, 'V' or 'Y' inside circles, and a small circle with a dot. The teeth are numbered as follows: Top row (H): 1, 2, 1, 2; Second row: 3, 4, 3, 4; Third row: 5, 6, 5, 6; Fourth row: 7, 8, 7, 8; Fifth row: 8, 7, 8, 7; Sixth row: 7, 6, 7, 6; Seventh row: 6, 5, 6, 5; Eighth row: 5, 4, 5, 4; Ninth row: 4, 3, 4, 3; Bottom row (B): 3, 2, 1, 2.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Araqi Houssaini Najib

MÉDECINE GÉNÉRALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert Assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقي حسيني نجيب

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب رئيسي سابق بالقوات

الجوية الملكية بالدار البيضاء

خبير محقق لدى المحاكم

16، زنقة عقبة ابن نافع - برشيد

الهاتف: 05 22 33 73 21

المحمول: 06 62 07 65 56

18 DEC. 2020

56,60

① - Diprostone 150 mg

196,50

Zivex 1000 B.I.

144,10

15,80

② - Dolyvane 1000 500 mg 4/10

39,90

③ - Exomuc 3 See 1/1

= 308,80

Pharmacie Alia
Bd Med V, Cité Al Wefha 10mm.
Locaux N°4 et 5, Berrechid
Tél : 05 22 32 48 38

Docteur ARAQI HOUSSAINI NAJIB
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafie
BERRECHID Tél : 05 22 33 73 21

611 800115 013 7
D'PROSTENE 1 Seringue
P.P.V : 56,60 DH
AMM 235DMP/21/INTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura

LOT: 10433
PER: 11/2022
PPU: 196,50DH

PPV 150 H80
PER 10 / 23
LOT U2781

L 6 PER MAR 22
PPV 39,90 33 D 14 90

25 DEC. 2020

32,90

MrsdRS Mohamed.

0 - Exoderm 96 mg 2 ml 
0 - Dolus 20 mg B14 

52,80

2 H

= 85,70

Docteur ARAQI HOUESSAIDI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba-Bou Nafie
BERRECHID - Tél : 33.73.21

Pharmacie Alla

Bd Med V, Cité Al Wahda - m.m.
Locaux N°4 et 5 . Berrechid
Tél : 05 22 32 48 38

الرودريجوس
LOT : 0007
EXP : SEP 2025
PPV : 32,90 DH

5280

Apidra®
insuline glulisine

LANTUS SoloSTAR®
insuline glargin